

Radio Galaxie à la rencontre du SDEHG

Le point sur les économies d'énergie engendrées par la rénovation de l'éclairage public



De gauche à droite : Solène Saint-Martin, directrice générale adjointe en charge des ressources humaines et des finances, Quentin Espitalier, animateur de Radio Galaxie, Sandra Moulrier, responsable de la communication, Patrick Caseilles, directeur, Pierre Izard, Président, Emmanuel Bardière, responsable des moyens technologiques, Delphine Laguerre, responsable des procédures techniques et juridiques.

Quentin Espitalier, animateur de Radio Galaxie, est venu à Toulouse dans les bureaux du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne pour interviewer Pierre Izard et ses collaborateurs sur les missions et les actualités du Syndicat.

Radio Galaxie 98.5 FM est un média complémentaire aux antennes nationales qui aborde des sujets enracinés dans la vie locale et régionale.



Pour écouter
l'interview
cliquez ici

Faire connaître les actions du SDEHG au plus grand nombre

Lors de l'interview, le Président Pierre Izard a rappelé que le Syndicat d'énergie est un établissement public qui regroupe les communes du département de la Haute-Garonne, excepté Toulouse. Garant du service public de distribution de l'électricité et de l'éclairage public, le SDEHG mène également des actions en faveur de la transition énergétique.

La rénovation de l'éclairage public, une priorité pour le SDEHG

En 2017, le SDEHG a réalisé 20,8 millions d'euros de travaux sur le réseau d'éclairage public des communes du département. Le volume de travaux réalisés est en forte augmentation depuis 2015 : celui-ci a connu une hausse de 45% entre 2015 et 2017. Cette nette progression est le résultat de la politique incitative menée par le SDEHG pour accélérer le rythme des rénovations des installations d'éclairage public vétustes et générer d'importantes économies d'énergie à l'échelle du département.

A la veille des élections municipales, les demandes de travaux des communes sont en forte augmentation. Le SDEHG met en place les mesures nécessaires pour s'adapter aux besoins des communes et satisfaire leurs demandes dans les délais les plus courts possibles.

Le Président Pierre Izard lance un appel aux maires : « *Le SDEHG est à la disposition de toutes les communes, les petites, les moyennes et les grandes. Adressez-moi vos demandes de travaux de rénovation de l'éclairage public. Grâce aux économies d'énergie engendrées par la rénovation et à la subvention de 80% du SDEHG, le coût de l'opération pour la commune est quasiment nul. Il arrive même pour certains projets que les communes réalisent une économie sur leur budget de fonctionnement dès la première année qui suit les travaux.* »